

Suivi questions CA salle 10 mars 2025 -19 h							
#	Heure de fin	Prénom	Nom de famille	Sujet de l'intervention	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
1	2025-03-10 18:19	Abir	L-Batikhi	Droit de passage (certificat de localisation) au 2355, rue saint-Charles	BD : Nous sommes à la recherche de solutions avec la Ville centre.		
2	2025-03-10 18:28	Réal	Lauzon	Que faites-vous avec le Parc Campbell? Pourquoi retirez-vous du stationnement?	BD : Nous travaillons sur un plan, tout le parc sera remembré et deviendra un parc éponge. BD : Nous voulons nous assurer de la résilience du territoire. Nous construisons des infrastructures drainantes.		
3	2025-03-10 18:28	Olivier	Leong Po	Construction d'immeuble 700, rue Bourget	BD : On demande de respecter la stratégie d'inclusion. Tout promoteur doit contribuer en logement familial, social et abordable et c'est ce règlement qui à force. Il doit y avoir entente sur la contribution avant toute émission de permis. CS : La Ville achète des terrains pour des projets de logements sociaux.		
4	2025-03-10 18:39	Simon	Paquette	Sur Le Nordelec logement social et abordable.	BD : Projet a été autorisé en 2007-2008, il ne s'agit pas d'une nouvelle entente avec le nouveau propriétaire, mais d'un addenda à l'entente initiale. Les logements sociaux prévus dans l'entente initiale ont tous été réalisés. M-AH : 15 % de la superficie doit être consacré au logement social .		

Suivi questions CA Internet 10 mars 2025									
#	Heure de fin	Prénom	Nom de famille	Organisme représenté, s'il y a lieu	Objet de l'intervention	Votre question ou commentaire	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
1		Anaïs	Charbin	CDC Solidarité Saint-Henri	Précision quant au Dossier # :1254334012, construction d'un immeuble au 700 rue Bourget	Bonsoir, Pouvez-vous nous donner plus de détails sur les éléments suivants pour le projet de construction d'immeuble au 700 rue Bourget à Saint-Henri : typologie de logements (notamment nombre de logements sociaux et/ou abordables), l'utilisation du local en rez-de-chaussée est-elle déjà définie et, enfin, quel est le projet de verdissement/résilience climatique prévu pour cet immeuble ? Merci	BD : L'immeuble projeté comprendra 6 étages (20 mètres, densité de 5, taux d'implantation de 100%). Il s'agit d'un projet mixte de 36 logements incluant : • Studio : 9 (25%) • Logements 1CH : 11 (31%) • Logements 2CH : 13 (36%) • Logements 3CH : 3 (8%) 1 local commercial au RDC adjacent à la rue Saint-Jacques (125 m2) est aussi prévu, mais l'usage précis reste à définir. Le facteur de résilience climatique est de 0,38, ce qui est conforme pour ce type de projet. Le facteur est atteint notamment par l'aménagement d'un toit vert. En ce qui concerne le nombre de logements sociaux, ce sera une contribution et pour l'abordable,nous sommes en période de moratoire.		
2		Stéphane	Laframboise		Mobilité durable	Je suis propriétaire d'un duplex et je voudrais savoir si il est possible d'installer une borne de recharge pour véhicules électriques à l'avant et que l'espace de stationnement soit attribué au véhicule en charge 2 station de recharge	BD : Le stationnement en cour avant n'est pas autorisé. Il est toutefois possible d'aménager cet espace sur le reste de la propriété. Madame Laflamme communiquera avec vous afin que l'on puisse regarder votre dossier à nouveau.		
3		Sarah	Reda		Supports à vélos - Rue Bourgeois	Je demeure sur la rue Bourgeois à Pointe Saint-Charles, sur un tronçon cul-de-sac situé entre la rue Wellington et la voie ferrée. Le 17 décembre dernier, des employés de la Ville sont venus installés de nombreux supports à vélos sur ce petit tronçon de rue peu passant et résidentiel. En fait, il y en au moins 6, devant 6 maisons en rangées. 1 rack à vélo par maison, j'en ai même 2 devant chez moi. Et c'est la même chose de l'autre côté de la rue, donc un total d'une douzaine de supports dans un cul de sac. Je me demande comment cet emplacement a été choisi considérant le peu d'achalandage? Est-ce que chaque maison doit avoir un rack? Parallèlement, en me rendant sur la rue Centre pour faire des courses à vélo il y a quelques mois, j'ai peiné à trouver un endroit pour accrocher mon vélo. Bref, je m'explique mal cette décision qui me paraît comme une mauvaise assignation des ressources, pour ne pas dire du gaspillage. Est-ce possible de réévaluer cette installation et corriger? Merci	BD : Dans votre secteur, nous avons répondu à des demandes citoyennes, tel que prévu dans le plan local de déplacement adopté en septembre dernier. Sur un tronçon de 1.2 km, on compte 42 supports à vélo.		